

Equipe : Myriam Iseli, Romain Marchand,  
Nadine McCormick, Vicky Vouleli  
Contact: [vichfait@gmail.com](mailto:vichfait@gmail.com),  
ou dorénavant sur: [facebook.com/VichFait](https://facebook.com/VichFait)

## D'anciennes tombes découvertes sur un chantier

Des ossements humains ont été mis au jour lors de sondages archéologiques dans le cadre de l'ouverture d'un chantier à Vich durant le mois de juillet, indiquant la présence de tombes anciennes. Une quinzaine de sépultures ont été identifiées sur cette parcelle accolée à l'église, au centre du village. Sur ce même lieu, des restes de maçonnerie ont également été décelés. Les archéologues tenteront de déterminer l'âge de ces sépultures. Seule indication vague dont ils disposent pour l'heure: l'époque de l'église, qui date au moins du XIIe siècle.



Les fouilles doivent durer trois à quatre semaines, avant que la construction de l'immeuble d'habitation et du parking souterrain prévu à cet endroit ne démarre.

Si des sondages ont eu lieu avant le début des travaux de construction, c'est parce que la Direction générale vaudoise des immeubles

et du patrimoine, par sa division archéologie cantonale, estimait qu'il y avait une probabilité importante de découvrir des vestiges à proximité de l'église.

«Cela évite de tomber sur quelque chose par surprise. Réaliser ces fouilles préventives permet de nous inscrire dans le programme du chantier, afin de le retarder le moins possible. La suite des travaux peut ainsi plus facilement être organisée», indique Nicole Pousaz.

Voir l'histoire complet dans La Côte le 11 août 2020: <https://tinyurl.com/vich-ossements>

Un peu plus d'un an après le début des travaux, le centre Coop de Vich a rouvert ses portes, avec un peu d'avance. En effet, la rénovation du bâtiment devait durer environ deux ans. Les clients ont donc quitté le magasin provisoire plus tôt que prévu, celui-ci sera entièrement démonté et réutilisé pour d'autres projets de construction du groupe. Les lignes vertes et jaunes de l'ancien centre Coop ont disparu, pour être remplacées par une façade en sapin blanc.

Le toit du bâtiment, lui, est recouvert de panneaux solaires qui serviront à l'alimentation du nouveau centre commercial. Deux mesures annoncées par la Coop comme faisant partie d'une volonté d'éco-responsabilité de son projet.

À l'intérieur, la surface de vente a elle aussi été transformée, tout en conservant ses anciennes dimensions de 2300 m<sup>2</sup>. Celle-ci comprend une poissonnerie, une boucherie, une boulangerie, une cave à vin, ainsi qu'un nouvel îlot traiteur, permettant la préparation de produits devant le client. Un restaurant pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes entre la salle et la terrasse se trouve au premier étage. La grande nouveauté est l'ouverture d'une pharmacie Coop Vitality.

### AGENDA

#### Samedi 12 septembre

Ouverture de la nouvelle exposition à Art Espace Junod, consacrée à Paul Brunner

#### Samedi 26 septembre

Inauguration du Forum des Pralies

#### Mardi 6 octobre

Conseil général au Forum des Pralies

### Nouveau passage piéton "non-officiel" devant la Coop

Au sujet de la mise à l'enquête de la rénovation du trottoir au niveau de la Serine, une question s'est posée : pourquoi ne pas avoir prévu un passage permettant aux piétons de traverser la rue pour accéder à la Coop ?

Cette option ne figurait pas dans les plans du chantier, en raison de l'interdiction de traverser la chaussée à une distance de plus ou moins 50 mètres d'un passage piétons officiel. A la place d'un nouveau passage, du revêtement plus clair a été utilisé, pour démarquer clairement l'endroit le mieux adapté pour traverser.

Pour se rendre à la Coop, la Municipalité recommande fortement aux piétons de traverser la route de l'Etraz en face de la Coop et d'éviter de traverser aux rond-points. L'association VaudRando a déjà balisé la route.



## La première syndique dans l'histoire de Vich

Suite à la démission de l'ancien syndic, Mme Antonella Salamin a été élue tacitement comme nouvelle syndique, une seule liste de candidature ayant été déposée le 27 juillet.

L'équipe du journal lui a posé quelques questions.

• • •

**VICHfait: Comment est-ce que vous vous sentez suite à votre élection en tant que nouvelle syndique de Vich ?**

**Antonella Salamin (AS):** Je suis ravie d'avoir été élue syndique de Vich -Syndique au féminin! Le ou la Syndic-que est élu(e) parmi les 5 municipaux une fois que la municipalité est au complet (5 membres élus), ce qui était le cas après l'élection de M. Mundler le 12 juillet.

**VF: Est-ce que vous pouvez décrire le processus de votre élection « tacite »?**

**AS:** La procédure d'élection tacite signifie que si une seule personne se présente pour l'élection de syndic ou municipal, ce candidat est automatiquement élu, il est élu tacitement. C'est ce qui s'est passé fin juillet. J'étais la seule candidate pour l'élection du syndic. Toutefois, je souhaite remercier mes collègues municipaux qui ont placé leur confiance en moi comme syndique et tous les Vichois et Vichoises qui m'ont encouragée à reprendre la syndiculture.

**VF: Quelle importance revêt, selon vous, d'être la première femme syndique dans l'histoire de Vich ?**

**AS:** Heureusement, dans notre société les choses changent. Une femme peut avoir autant de chances qu'un homme d'accéder à certains postes.

Pour rappel : cinq femmes siègent au Conseil d'Etat Vaudois et trois femmes au Conseil Fédéral. Je suis fière de cette génération de femmes qui a su s'imposer, même si c'était l'aboutissement d'une lutte de longue date de nos prédécesseures.

Mais les femmes doivent toujours faire plus d'efforts que les hommes pour justifier qu'elles sont bien à la bonne place par rapport aux hommes, qu'elles ont les capacités pour assumer certains postes dans notre société ou en entreprise; rien n'est vraiment acquis.

Il faut toujours prouver nos compétences plus qu'un homme (surtout si nous n'avons pas l'avantage d'être très grande!).

**VF: Dans quelle mesure votre rôle actuel va-t-il changer? Quels seront vos premiers projets ou engagements comme syndique ?**



**AS:** Le rôle de la syndique c'est aussi de s'occuper de l'administration communale de manière générale. Pour l'instant, entre les périodes de vacances et la Covid 19 qui nous oblige à annuler toutes les manifestations et les réunions, j'avance gentiment dans cette fonction de syndique.

**VF: Est-ce que vous aimeriez continuer dans ce rôle pour la prochaine législature (si la question n'arrive pas trop tôt!)**

**AS:** Pour la prochaine législature, je me présente en premier lieu comme municipale et ensuite si tout va bien, je me représente comme syndique. Ces élections sont assez proches, mais beaucoup de choses peuvent arriver d'ici là, alors allons-y calmement.

**VF: Un message pour les lecteurs du VICHfait ?**

**AS:** La Municipalité dans son ensemble est à votre écoute. Vivre ensemble, c'est construire notre avenir ensemble. Beaucoup de projets demandent un regard nouveau, un élan pour se réaliser pour le bien de tous les Vichois et les Vichoises.



## Première rencontre des entreprises Vichoises

En ce mardi 2 septembre, 23 personnes représentant 14 entreprises de Vich, se sont réunies dans les locaux de TOC Chef, entreprise culinaire innovante de Marc Audibert. Nous avons pu, grâce aux différentes préparations, goûter et découvrir le talent de Marc. Un chaleureux merci à lui pour son accueil ! Par ailleurs, nous avons eu l'honneur d'accueillir notre nouvelle syndique, accompagnée de deux de nos municipaux.

Quelle était donc la raison de cette réunion nous direz-vous? Remontons quelques semaines en arrière, en pleine période du confinement lié au COVID 19. Nous avons mené une réflexion sur les moyens de sauvegarder et dynamiser notre tissu économique local. Pour cela, nous avons contacté et recensé les 70+ entreprises de la commune (oui, oui, vous lisez bien!). Et c'est donc fort de cet objectif et de la volonté d'une partie de ces entreprises que nous nous sommes retrouvés mardi.

Il ressort de ces agapes une forte volonté de se retrouver à nouveau afin de penser une structure représentative de nos entrepreneurs, commerçants et artisans. Rendez-vous est pris dans un bon mois pour une seconde édition. Nous vous tiendrons informé, cela va de soi.

Pour connaître nos entreprises, merci de vous référer à notre numéro de mai; voir la version 1.3 sur: <https://vich.ch/journal-vichfait>.

## Quatre nouvelles entreprises à Vich

Vich a accueilli quatre nouvelles entreprises le mois dernier, dont BL Positive Agency. Cette entreprise accompagne les enfants, ados et adultes TDAH/HP (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) en optimisant le bien-être et les performances à travers des outils naturels comme l'aromathérapie grâce aux huiles essentielles 100% pures. Pour plus d'information, voir [www.blpositiveagency.com](http://www.blpositiveagency.com), ou contacter Laurent par email à [info@blpositiveagency.com](mailto:info@blpositiveagency.com).

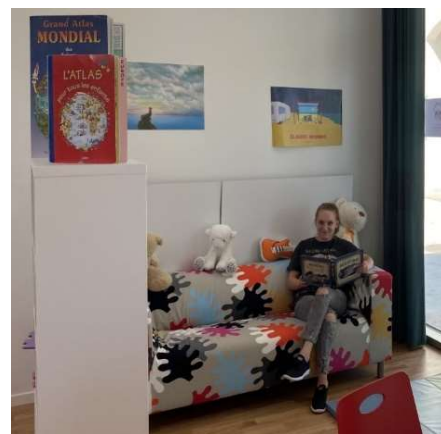
## Les VichKings



Les VichKings sont arrivés ! La nouvelle structure d'accueil parascolaire dispose d'une très belle salle, parfaitement équipée pour les petits et pour les grands.

Estelle et Valérie accueillent 38 familles, dont 28 de Vich, et une vingtaine d'enfants par jour.

Il reste toujours des places d'accueil pour d'autres enfants, alors n'hésitez pas à contacter les VichKings par e-mail à [uape.lesvichkings@vich.ch](mailto:uape.lesvichkings@vich.ch), pour obtenir plus d'informations ou pour organiser une visite.



## Un mot de remerciement pour le nouveau banc:

L'équipe du VICHfait a reçu une demande directe d'une Vichoise de remercier un de nos conseillers municipaux. M. Sommer a eu l'excellente idée de placer un joli banc en bois sur la route des Montagnards, en montant vers le Bois de Chênes. Le banc est très apprécié par un bon nombre de marcheurs qui prennent un moment pour souffler après la montée et admirer la vue sur le lac et les montagnes. Merci M. Sommer et toute l'équipe impliquée !



## Travaux sur le sentier des Toblerones:

Dans le cadre des travaux de stabilisation des rives de la Serine, le sentier des Toblerones est dévié pendant environ un mois à partir du 17 août 2020. Une signalisation est mise en place au Petit-Pont en aval et au chemin de la Sardoche en amont.

Source: [vich.ch/actualites](http://vich.ch/actualites)

## PROGRAMME 2020-2021 DE LA MUNICIPALITE



*La partie de l'immeuble du Tilleul bordant la route de Gland doit être complètement rénovée.*

**Sur la base de la Feuille de route établie pour la législature 2016-2021, la Municipalité a identifié les projets qu'elle désire concrétiser d'ici la fin de la législature. Les principaux font la part belle aux rénovations et aux sportifs et enfants de la commune !**

Le bâtiment locatif et administratif du Tilleul, Place Marcel Poncet 1-5, a besoin d'une rénovation en profondeur. L'administration communale est à l'étroit et l'aménagement des deux étages de locaux insalubres côté route de Gland permettrait de créer un espace plus adapté à une commune de plus de 1'000 habitants. L'étude d'avant-projet pour la valorisation de tout le bâtiment est prévue pour 2020. Quant à l'église, une étude globale doit être menée en lien avec le chantier concrétisant le Plan de quartier, qui comprendra l'amélioration du système de chauffage et de l'isolation et l'aménagement de la place qui reliera le Temple au nouveau bâtiment. Le projet d'aménagement d'un plateau sportif aux Pralies est aussi au programme de cette dernière année. Un terrain multisport et une zone de fitness extérieure intégrant des zones de rencontre seront réalisés et offriront de nombreuses possibilités de pratiquer le sport aux adolescents et adultes de la commune. Mais les plus jeunes ne seront pas en reste, car l'amélioration de la place de jeux, actuellement dédiée aux 1-4 ans, devrait permettre de créer un espace pour les plus grands.

A noter encore le réaménagement de l'arrêt de bus « Vich-Poste » pour cet automne et la mise en place du 30 km/h nocturne en localité.

## Registre des entreprises

En application du règlement sur l'exercice des activités économiques, toute entreprise exerçant une activité sur la commune doit s'inscrire au Registre des entreprises. Par entreprise, on entend une personne morale, une société de personnes, mais aussi une personne physique exerçant une activité indépendante, même à la maison.

Le questionnaire qu'il y a lieu de compléter est disponible à l'administration communale ou sur notre site internet [www.vich.ch](http://www.vich.ch) sous la rubrique Vie locale/Entreprises. Chaque entreprise a l'obligation de nous communiquer les éléments demandés, indépendamment d'un quelconque chiffre d'affaires ou d'une inscription au registre cantonal du commerce. Une fois le formulaire retourné dûment rempli, la société est aussi enregistrée dans le registre des entreprises de la Région de Nyon. Cette inscription est gratuite.

Ce registre peut être consulté via le site [www.regiondenyon.ch](http://www.regiondenyon.ch) assurant ainsi de la visibilité à l'activité ou à la société. Les données confidentielles du questionnaire sont traitées uniquement par la Région de Nyon ou la Commune de Vich à des fins statistiques. Ces données aident à contribuer aux conditions cadres pour un développement régional optimal.

Merci de votre précieuse collaboration !

**Retrouvez les numéros précédents de VICHfait sur [www.vich.ch/vie locale](http://www.vich.ch/vie locale)**